Cahier des charges de l'application "Site admissibles"

Participants:

- Alban Pelletier chef de projet fonctionnel <u>alban.pelletier@polytechnique.edu</u>
- Jean-Michel Soler chef de projet technique <u>jean-michel.soler@polytechnique.edu</u>
- Baptiste Desprez assistant chef de projet technique <u>baptiste.desprez@polytechnique.edu</u>
- Nicolas Grorod développeur nicolas.grorod@polytechnique.edu
- François Espinet développeur françois.espinet@polytechnique.edu

Usagers

L'application possède trois types d'utilisateurs :

- 1. L'admissible à l'école polytechnique, venant passer les épreuves orales du concours (nommé admissible dans la suite)
- 2. L'élève polytechnicien, possédant une chambre sur le campus et désirant accueillir un admissible pendant la période de ses oraux (une semaine) (nommé élève X dans la suite)
- 3. L'administrateur du site définissant les dates d'ouvertures de la plate-forme d'hébergement en fonction des séries d'admissibilité, les différents paramètres de fonctionnement (nom des sections, des promotions, des établissements scolaires et des filières de provenance), et validant la liste des adresses d'hébergement annexes proposés à l'extérieur du campus (affichage permanent). Cet administrateur est la personne chargée de la communication informatique au bureau des concours (contact pris).

Droits sur la plate-forme

- L'admissible a accès, de la parution des résultats le vendredi midi jusqu'au dimanche soir suivant, à un formulaire de demande d'hébergement pour la semaine suivante.
- L'élève X a accès à un espace privé (identifiants LDAP) de gestion de ses informations personnelles transmises à l'admissible, de ses disponibilités d'hébergement (série 1, 2, 3 ou 4) et des demandes reçues.
 - L'administrateur a accès à un espace privé (identifiants uniques) de gestion des paramètres.

Disponibilité du service

La plate-forme est divisée en deux parties :

- 1. La première partie est accessible toute l'année. Elle recense les hébergements à proximité du campus et explique le fonctionnement de la demande d'hébergement pour la période des oraux. les espaces privés (élève X et administrateur) sont également accessibles de manière permanente.
- 2. Le seconde partie n'est en ligne qu'à des dates précisées par l'administrateur, correspondant à la période des oraux du concours. Elle permet aux admissibles de remplir leur demande d'hébergement auprès d'un élève X, entre la date de la sortie des résultats d'admissibilité et la veille du début des épreuves.

Fonctionnalités

L'application possède deux fonctionnalités principales :

- 1. La mise en relation entre les admissibles du concours souhaitant se loger sur le campus durant leur semaine d'oraux et l'élève X acceptant de les accueillir dans leur casert.
- 2. La proposition par les élèves X et la mise à disposition aux admissibles d'adresses utiles pour se loger à proximité du campus durant les oraux.

Mise en relation

L'administrateur, alerté par un mail de notification, se connecte à la plate-forme pour mettre à jour les paramètres permettant son utilisation pour une année donnée. Il alerte ensuite les élèves X (via une annonce publique sur le site des élèves et/ou un mail promotions) de la mise en service de la plate-forme, en attirant leur attention sur la vérification de leur boite de messagerie aux dates concernées.

Les élèves X se connectent alors sur leur espace privé pour rentrer leurs informations personnelles (sexe, filière et établissement d'origine, promotion, section sportive) ainsi que les semaines pour lesquelles ils sont disponibles pour accueillir un admissible (séries définies par l'administrateur).

Au moment de la tombée des résultats d'admissibilité, l'administrateur se connecte afin de publier les listes d'admissibles en fonction de leur série et de leur filière.

Dès lors, les admissibles souhaitant trouver un hébergement sur le campus via la plate-forme remplissent un formulaire de demande contenant quelques informations personnelles (sexe, filière et établissement d'origine) permettant de les mettre en relation avec l'élève X qui leur correspond le mieux (choix parmi deux propositions si possible). L'admissible reçoit un mail de confirmation contenant un lien de validation de la demande permettant de vérifier qu'elle a bien été effectuée par une personne physique ayant renseignée une adresse mail de contact valide. L'élève X concerné reçoit également un mail de demande d'hébergement lui demandant d'accepter la demande via la plate-forme. L'admissible reçoit alors un mail de mise en relation (échange des coordonnées) avec l'élève X.

En cas de non réponse de l'élève X, l'admissible garde la possibilité d'annuler sa demande et d'en refaire une autre.

L'élève X est dans l'obligation de fournir un hébergement à toute demande qu'il reçoit (à lui de gérer ses disponibilités). Si il est dans l'impossibilité de fournir cet hébergement, il doit prendre contact directement avec l'admissible pour soit :

- lui demander d'annuler sa demande et de trouver quelqu'un d'autre via la plate-forme
- lui proposer une autre personne pour l'héberger sur le campus si les délais sont insuffisants pour effectuer une nouvelle demande.

Tout ce protocole est précisé à l'élève X lors de son inscription et lors de la réception d'une demande.

Ci-joint le diagramme fonctionnel résumant les actions chronologiques des utilisateurs.

Adresses Utiles

L'administrateur gère depuis la plate-forme la liste des adresses utiles pour s'héberger à proximité du campus, affichée de manière permanente au public sur le site. Il les classe en différentes catégories (hôtels, auberges, résidences universitaires ou autres) qu'il défini lui même.

Les élèves X ont la possibilité de proposer de telles adresses à l'administrateur depuis leur espace privé, dans le cas où ils ont bénéficié d'un hébergement qu'ils ont apprécié durant leurs épreuves orales de l'année précédente.

Prérequis

Afin de faciliter la première utilisation de la plate-forme, une version pré-remplie de la base de données des paramètres sera fournie avec le projet. Elle contient les sections sportives actuelles, les promotions présentes sur le campus, les filières d'origine des concours actuels, et les établissements d'origine (liste non exhaustive) des élèves.